



LA LETTRE D'INFO

#4 Juillet 2020

« NE DOUTEZ JAMAIS QU'UN PETIT GROUPE DE CITOYENS ENGAGÉS ET RÉFLÉCHIS PUISSE CHANGER LE MONDE. EN RÉALITÉ C'EST TOUJOURS CE QUI S'EST PASSÉ. »

MARGARET MEAD

[Actus PASSERELLE ENERGIE]

Après quelques séances de travail, nous avons finalisé les statuts de la société **CENTRALES VILLAGEOISES PASSERELLE ENERGIE SAS**. Début juillet, ils ont été validés par le Comité d'Engagement de l'Association Centrales Villageoises. Nous sommes désormais prêts à créer officiellement la société.

Prochaines étapes :

- Rencontre des établissements bancaires locaux
- Réunion des membres fondateurs, apport du capital initial, désignation des membres du Conseil de Gestion, Président(e) et Vice-Président(e)
- Démarches officielles d'enregistrement au Tribunal de Commerce, Annonce légale



Crédit : H. BOUVAREL / Passerelle Energie

[Le Centre Socioculturel soutient PASSERELLE ENERGIE]



Présent dès le démarrage du projet, le Centre Socioculturel de Tournon sur Rhône nous a toujours soutenu (logistique, communication ...). Notre travail pour créer une société locale et citoyenne de production photovoltaïque était suivi avec attention.

Début juin, le Conseil d'Administration du Centre Socioculturel a validé la domiciliation dans ses locaux du siège social de la société **CENTRALES VILLAGEOISES PASSERELLE ENERGIE SAS**. Il a également adopté le principe d'en devenir sociétaire, en tant que personne morale.

Une suite logique, dans la mesure où le Centre s'est fixé comme objectif dans son projet social 2017-2020 de participer aux actions de transition sur le territoire.

[Rencontre avec les élus de SAINT FELICIEN]

Lundi 29 juin, 3 bénévoles de **PASSERELLE ENERGIE** ont rencontré l'équipe municipale de St Félicien, pour présenter notre future coopérative locale de production photovoltaïque.

Les nouveaux élus se sont montrés intéressés par notre initiative citoyenne et nous ont demandé de leur présenter une étude de faisabilité pour une centrale PV sur la toiture de la salle des fêtes, afin d'en débattre au sein du Conseil Municipal.

L'intérêt de relayer l'idée auprès d'autres propriétaires sur la commune, a également été souligné.



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr

www.passerelle.centralesvillageoises.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



[Un modèle qui fonctionne]



L'idée des Centrales Villageoises a germé en 2010 alors que plusieurs Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes voyaient se

développer sur leurs territoires des projets de production d'énergie renouvelable profitant peu à l'économie locale et parfois mal intégrés dans le paysage.

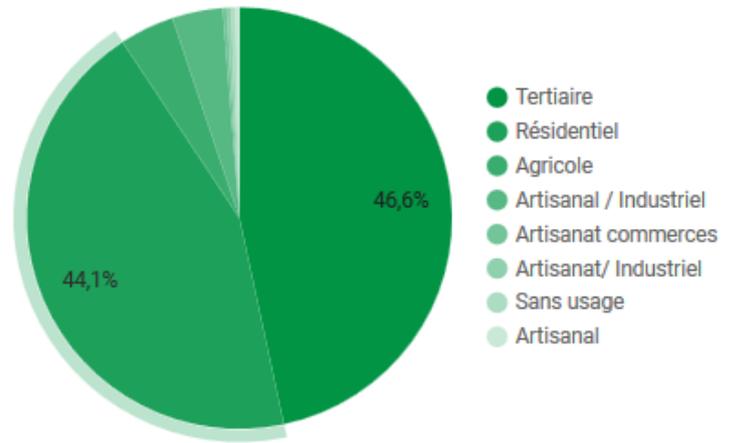
Il fallait imaginer un nouveau modèle de production d'énergie renouvelable qui serait basé sur la participation étroite des collectivités et des populations locales, la production de retombées économiques pour le territoire, le respect du patrimoine bâti et paysager.

En 2013, les premières sociétés locales Centrales Villageoises sont créées et en août 2014, la première centrale photovoltaïque est mise en service dans le village des Haies (PNR du Pilat).

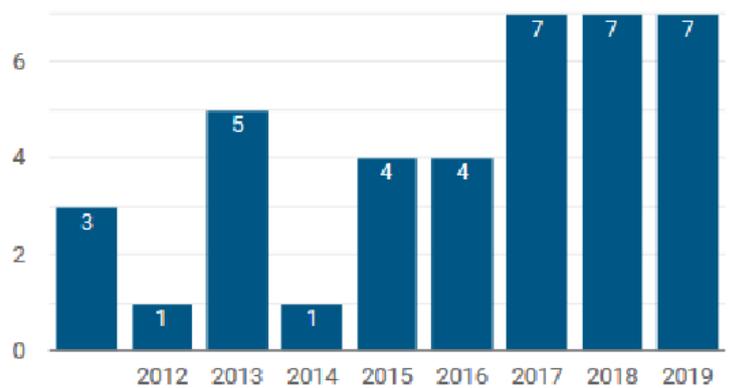
Depuis, grâce à l'Association Centrales Villageoises, beaucoup de chemin a été parcouru. En juin 2020, on compte plus de 310 installations photovoltaïques en service. Elles sont exploitées par 26 sociétés Centrales Villageoises. 26 autres sociétés sont actuellement en développement.

Ces 310 installations représentent une puissance cumulée de 3.5 MWc et une production annuelle de 3.9 GWh.

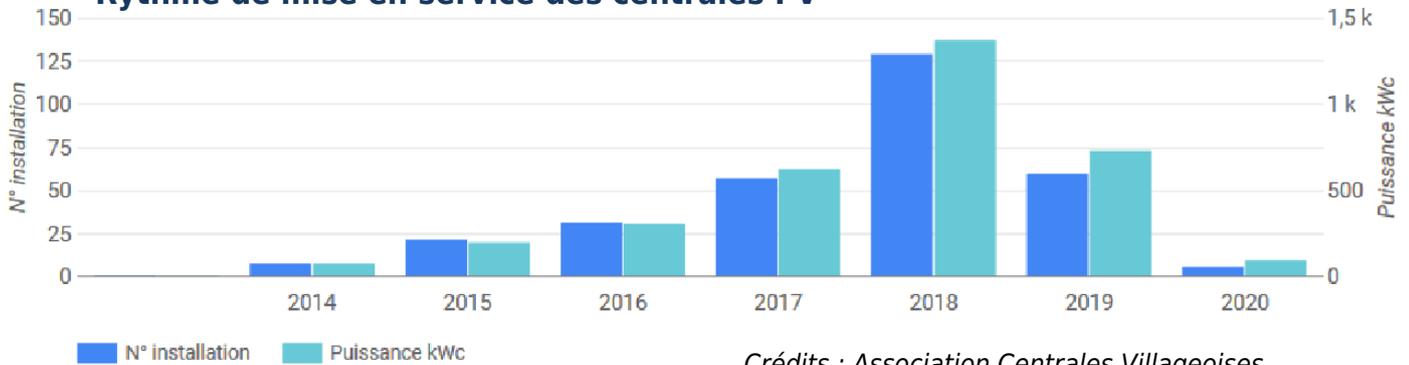
Type de toitures équipées



8 Rythme de création des sociétés locales



Rythme de mise en service des centrales PV



Crédits : Association Centrales Villageoises

[A VOIR, A LIRE, A ECOUTER]



Avec la BD «Ma Propre Énergie», **ÉNERGIE PARTAGÉE** retrace l'histoire de l'énergie sur le ton humoristique. Elle met également en relief les initiatives collectives d'énergies citoyennes qui ont émergé dans les années 2000 et se développent aujourd'hui partout en France.

[Lire la BD](#)



Selon le classement 2019 de Greenpeace, **ENERCOOP** est l'un des seuls fournisseurs à s'approvisionner à 100% en EnR, auprès de petits producteurs. Alors, si vous vous posez la question «Changer de fournisseur d'électricité, ça change quoi ?», prenez 2 min pour comprendre.

[Voir la vidéo](#)



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr
www.passerelle.centralesvillageoises.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

